

Le paysage bâti des bords de lac

A-L. Équipements publics et constructions privées à partir des années 1920

B

Piscine municipale

/ Petit-Port /

Depuis 1935, les aixois fréquentent la piscine olympique de l'établissement thermal. En 1955, son ouverture au public est remise en question. Dès lors, la Ville envisage de créer une piscine municipale pour accueillir les établissements scolaires et les clubs sportifs. Il faut attendre l'inscription du projet au Ve plan, entre 1966 et 1970, pour que celui-ci se concrétise. La création d'un bassin au bord du lac, mais isolé de ses eaux, était imaginée dès 1930 dans l'enceinte de la Plage. La nécessité d'une telle installation se fait plus pressante dans les années 1960, en raison des problèmes croissants de pollution du lac. Le conseil municipal choisit, en 1969, de construire une piscine au bord du lac et en confie la conception à deux architectes : Georges Noiray, architecte municipal, et René Gagès, architecte lyonnais chargé de l'aménagement général des bords de lac. Le programme envisage une implantation à proximité directe de la Plage.

L'emplacement retenu au départ, sur un terrain occupé jusqu'ici par l'hôtel Les Libellules, se situe le long de la rive entre le Petit Port et la Plage. Or, il présente un sous-sol instable, peu propice à la construction. C'est donc à l'arrière de la Plage que la piscine est finalement bâtie d'après des plans de l'architecte Jean Delafontaine de l'Atelier d'architecture et d'urbanisme d'Aix-les-Bains (AAUA). L'équipement dessiné par Delafontaine est plus simple que ce que proposaient Noiray et Gagès. Il se compose d'un bâtiment à deux niveaux, accueillant la piscine couverte, les douches, les vestiaires et les cabines et d'un bassin extérieur. L'équipement ouvre au public le 9 juin 1973, avant d'être inauguré une semaine plus tard en présence d' Aimé Paquet, secrétaire d'Etat au Tourisme.



^ Vue aérienne, vers 1985.
(AC Aix-les-Bains)



^ La piscine municipale, vers 1985.
(AC Aix-les-Bains)